

dignité de capitale princière. M. Bazin ne prétend pas avoir fait œuvre de première main. Il engrange le grain moissonné par d'autres. C'est là une synthèse qui mérite sa place. Quelques lacunes (il a ignoré la procuration donnée en 1593 par la vicomtesse de Léon pour vendre les forêts de Lanterneau, publiée dans notre *Bulletin* de 1958) n'étaient guère évitables. Mais plus sévèrement évités auraient pu être certains délits graphiques (seigneurie !). Concluons que ce livre, joliment et utilement illustré sera l'aimable compagnon de ceux qui, subissant le charme de la ville, voudront éclairer leur flânerie ou même entamer des recherches plus approfondies.

B. P. H.

Fernand BAGOT. — *Histoire féodale de La Chèze (Côtes-du-Nord)*, s. l., 1960, in-8°, 109 p.

Sous un titre un peu vague, ce livre donne un résumé de la documentation relative à l'organisation administrative et judiciaire de la seigneurie de La Chèze, avant la Révolution, d'après divers ouvrages consacrés à l'histoire de Bretagne ; un appendice énumère les sources originales existant aux Archives des Côtes-du-Nord ; on eût pu l'augmenter d'une annexe identique pour le Morbihan, car la châtellenie de La Chèze releva du comté de Porhoët puis du duché de Rohan dont les papiers se trouvent à Vannes, aux Archives départementales.

Le premier chapitre, relatif aux origines, montre que cette région du Porhoët, jadis réputée pour inculte et envahie par la forêt, apparaît, d'après les témoins archéologiques, comme déjà occupée à l'époque romaine et sillonnée de routes ; elle devint, après les invasions normandes, un lieu de peuplement, sans qu'on puisse fixer la part prise par les seigneurs et le clergé dans la création de l'agglomération.

Au XIII^e siècle, la châtellenie figure dans les possessions apportées par Alienor de Porhoët à son époux, Alain V de Rohan. Une paroisse y fut établie, de petite étendue, comme toutes les créations de cette époque. A peu de distance fut fondée, en 1149, par Eudon de Porhoët, l'abbaye de Lantenac, à l'instigation de l'abbaye de Marmoutiers, du diocèse de Tours ; ainsi apparaît, comme à Josselin, l'inter-

vention des moines de la Loire dans le développement des bourgs du moyen âge.

Deux autres chapitres traitent de la vie de la seigneurie aux XIV^e et XV^e siècles et de l'intérêt que lui portaient les vicomtes de Rohan. Les périodes postérieures sont étudiées plus rapidement.

On remarquera que le domaine congéable existait dans cette région de langue romane, de même qu'on le trouve, plus au sud, dans le pays de Limerzel et de Caden ; mais il serait téméraire d'y voir une survivance de l'occupation bretonne antérieure au IX^e siècle.

Sans doute est-il opportun de rappeler qu'une grande partie de la Bretagne centrale dépendait de la sénéchaussée de Ploërmel et que le cahier de doléances de 1789 pour la paroisse de La Chèze se trouve aux Archives du Morbihan (B 3667).

Nul ne paraîtra plus qualifié que l'auteur de cet abondant essai pour écrire un volume fort documenté sur l'histoire économique et sociale de cette localité.

P. T. L.

Colonel GILLOT. — *Fougères. Heures épiques, heures tragiques. Episodes de son histoire : 1449, 1709, 1710, 1768, 1793, 1944.* Rennes, Impr. Bretonne, 1961. In-8°, 195 p., fig., cartes et plans. Prix : 6 NF.

Le colonel Gaston Gillot dont le talent d'historien est connu et qui affectionne sa ville de Fougères, lui consacre un nouveau livre qui porte sur sept épisodes de son histoire. Ces exposés sont tirés de bonnes sources et l'expérience militaire de l'auteur confère à ses commentaires critiques une valeur très grande. Les faits en deviennent plus intelligibles, on en a une vision concrète, vivante.

Le premier chapitre relate la prise de la ville par Surienne, un chef de routiers, lancé par les Anglais, en 1449. C'est par surprise qu'il réussit son coup. Mais au bout de peu de mois le duc François I^{er} le fit capituler, non sans que l'assiégé eût opposé une habile résistance. En second lieu vient le récit d'un tumulte et saccage de la halle au sel à quoi se livrèrent en 1709 des militaires complices des faux sauniers.

Le troisième chapitre dépeint l'incendie de 1710 et la